

10/4\*) Construction d'une Maison de Jeunes et de la Culture sur un terrain limitrophe du Stade de Joinville.

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je viens de recevoir à l'instant un devis descriptif et un devis estimatif rectifiés concernant les travaux de construction d'une Maison de Jeunes et de la Culture sur un terrain limitrophe du Stade Joinville.

L'estimatif s'élève à 31.528.200 Frs CFA.

Les travaux comprenant la construction d'un gymnase, des vestiaires douches, d'un foyer de jeunes, d'un logement de type FS pour le gardien, l'aménagement d'une entrée, de clôture et l'aménagement d'espaces à gazonner.

Les honoraires de l'architecte s'élèvent à 1.260.700 Frs CFA.

Cette opération sera financée de la manière suivante:

- subvention du Service de la Jeunesse et des Sports .... 24 500 000 Frs
- participation communale ..... 7 028 200 -<sup>00</sup>

Voici les plans concernant la construction en cause.

Mesdames et Messieurs, je vous demande, vu l'urgence de bien vouloir approuver les plans et devis de la construction d'un gymnase et d'un foyer de jeunes sur un terrain communal limitrophe du Stade Joinville.

Le MAIRE. - Mesdames et Messieurs, en ce qui concerne la Maison des Jeunes, je tiens à préciser que, après de multiples réunions avec l'architecte, M. ROYER, avec les Représentants de la Jeunesse et des Sports, avec M. de LAGROIX, Secrétaire Général de Mairie et moi-même, j'ai réuni les Adjointes pour leur soumettre la proposition suivante:

Vous savez qu'il était dans notre intention de construire un gymnase et un foyer de jeunes sur le terrain limitrophe au Stade de Joinville, une Maison de jeunes à la rue de la Source et ce n'est qu'ensuite que j'ai proposé au Conseil Municipal d'envisager l'achat du Château Morange. Cette acquisition a paru assez intéressante pour M. le Préfet s'y rendant cette semaine avec moi et je dois dire qu'il est entièrement d'accord pour porter notre effort sur le Château Morange qui serait transformé en Maison de Jeunes.

Dans ces conditions je propose au Conseil Municipal d'ajourner la construction de la Maison de la rue de la Source, de construire dès maintenant la Maison de la Jeunesse et le Gymnase de Joinville et de procéder dans le plus court délai à la restauration et à l'aménagement du Château Morange.

Mesdames et Messieurs, je donnerai la parole à celui ou celle d'entre vous qui la demandera.

Personne ne demandant la parole, le Maire met aux voix le rapport ci-dessus.